



Maison résidentielle construite AVANT creation ZA

Par **Fifi84**, le **05/05/2016** à **19:37**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si la commune où se situe notre maison de famille (vienne de plus de 100 ans) à le droit d'avoir créer une zone artisanale exactement dans la zone où se trouve notre maison et notre terrain ainsi que nos quelques plans de vignes.

J'ai essayé de regarder sur quelque forum afin de savoir si d'autre personne étaient confrontées à ce genre de situation mais je ne trouve aucun sujet lié à ce cas. C'est pour cela que je voudrais connaître si la commune à le droit d'avoir créer cette zone en plein milieu de notre zone d'habitation. Cela à pour résultat d'avoir complètement dévalué la valeur de la maison (car elle ne pourra être revendue qu'à des personne exerçant une activité artisanale) et cela nous crée un inconfort de vie inhérent aux activités de la zone (passage très fréquent de camion, bruit de machine etc etc...)

Notre maison existe depuis plus d'un siècle et a toujours appartenu à ma famille.

Quelqu'un pourrait il nous renseigner sur cette situation ?

Je vous remercie par avance !!